

**Commission d'audit et de vérification des comptes  
et commission préparatoire  
de l'EPA Masse des Douanes du 31 janvier 2018**

**La Masse subit aussi le fait du Prince !**

La CGT ne fait jamais de compte rendu de la CAVC (commission d'audit et de vérification des comptes) et de la commission préparatoire car ces deux réunions servent à préparer le Conseil d'administration de la Masse. Conseil d'administration qui devait se dérouler normalement le 16 février. Les deux réunions du jour ont été présidées par la Directrice de la sous-direction B (vice-présidente de l'EPA Masse). Si la CAVC s'est déroulée correctement, la commission préparatoire beaucoup moins... **En conséquence, nous prenons la plume pour faire un compte rendu sommaire et dénoncer, une fois de plus, le mépris que subissent les représentants du personnel.**

En effet, la CAVC et la commission préparatoire se sont déroulées ce matin et quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre en toute fin de réunion de la commission préparatoire, par un malheureux lapsus du chef de l'agence comptable, que le conseil d'administration a été décalé au 20 février ! Et cela sans aucune information en amont aux représentants du personnel et sans que nous puissions connaître le motif du décalage de la date ... Incompréhensible, nous sommes des administrateurs et nous n'avons pas même pas le droit à la transparence de l'information !

**Encore une fois, le fait du prince s'applique ! Monsieur le Directeur Général décide unilatéralement ! Peu lui chaut que les représentants du personnel s'organisent en amont dans leur vie professionnelle et personnelle pour pouvoir assister aux réunions Masse.** Il se fiche bien aussi des collègues des PLI , de la gestion Chorus, des modifications de cote de service...D'autant que le règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit que la vice-Présidente (cheffe de la sous Direction B) puisse présider le conseil d'administration en cas d'absence du DG. Et bien que nenni ! Si le prince n'est pas là, réunion il n'y aura pas !

**Le DG a déjà fait le coup de la modification de dernière minute aux élus en comité technique de réseau au début du mois de janvier... Et là, il récidive... Les représentants du personnel et des locataires en ont assez !**



### ***Les éléments à retenir concernant la Commission d'audit et de validation des comptes***

- 71 % des crédits de 2017 ont été dépensés ce qui est une bonne moyenne.
- Les recettes de l'EPA Masse sont en hausse de 6 %.
- Les impayés pour l'année 2017 sont en nette diminution grâce à deux leviers : des régularisations de charges faites plus rapidement et la procédure de saisie de créance simplifiée dont dispose désormais l'agence comptable.
- Le nouveau logiciel de calcul de loyer ULIS a été déployé depuis janvier 2018, il remplace l'outil GL.
- La CAVC a été l'occasion pour le cabinet d'audit Grant Thornton de présenter un premier rapport sur les comptes de l'EPA Masse. Ce cabinet d'audit a été engagé par l'EPA Masse afin de décharger l'Inspection des Services de sa mission de contrôle des comptes de l'EPA Masse.

### ***Les éléments à retenir concernant la commission préparatoire***

- Le renouvellement de la délégation de pouvoirs du CA au directeur a été présenté pour validation formelle.
- Les organisations syndicales ont demandé à ce qu'un point sur les marchés de travaux passés par l'EPA Masse puisse être fait pour le prochain CA.
- La CGT avec l'appui des autres OS a demandé à ce qu'un point sur le déploiement d'ULIS et la campagne de métrage soit fait au prochain CA. Car si selon l'EPA Masse tout se passe bien, il demeure un gros problème en Guyane où le métrage n'a pas été fait dans les cités et le déploiement d'ULIS a tout de même été fait... Sauf qu'ULIS reprend des anciennes données (parfois erronées comme un F4 de 122m2) présentes dans l'ancien système, ce qui contribue à quasiment doubler les loyers dans certaines cités comme à Cayenne. La CGT a donc demandé qu'en attendant que le métrage exhaustif des cités soit fait, les montants des loyers restent comme ils étaient auparavant. D'autant que des stagiaires vont arriver en Mars et que des loyers prohibitifs contribueraient à rendre la Guyane moins attractive.
- Nous avons également appris que le service territorial de Lyon aurait le renfort d'un collègue au 1<sup>er</sup> février.

***Pour conclure, nous sommes sortis de ces réunions abasourdis.***

***Le fait du prince et le mépris des représentants du personnel, ne sont plus acceptables. La CGT souhaite que le dialogue social reprenne un cours normal et respectueux de chacune des parties.***

***Le devenir de la Masse des douanes, l'avenir de nos cités et de nos locataires, méritent mieux que le dédain de notre directeur général !***